

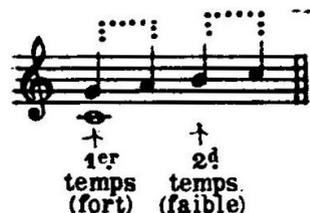
RÈGLES RYTHMIQUES

16 - Mesure employée.

On pratique ordinairement le contrepoint binaire (2 et 4 notes contre une).
Il est bon de s'exercer également au contrepoint dans d'autres rythmes.

Dans cet ouvrage, les exemples sont écrits, sauf exception, à $\frac{2}{2}$, le *cantus firmus* étant en rondes ⁽¹⁾.

Chaque mesure doit être envisagée de la façon suivante :



Le *la* et le *do* occupent ici la partie faible des temps.

17 - Rythme imposé à chaque espèce.

1^{re} espèce. Note contre note. Le contrepoint est en rondes.

2^e espèce. Deux notes contre une. Le contrepoint est en blanches et commence par une demi-pause.

Tolérance :

On admet à l'avant-dernière mesure le retard supérieur de la sensible en blanche syncopée pour la variété des terminaisons.

3^e espèce. Quatre notes contre une. Le contrepoint est en noires et commence par un soupir.

4^e espèce. Syncopes. Le contrepoint est en blanches syncopées et commence par une demi-pause.

Tolérance :

Dans les cas difficiles, on admet une interruption des syncopes, et une seule, par exercice.

5^e espèce. Contrepoint fleuri. Le contrepoint utilise tous les rythmes des espèces précédentes, ainsi que quelques autres, suivant des règles particulières. Voir §§ 21 à 23.

A partir de 3 voix, une seule partie obéit au rythme imposé dans les 2^e, 3^e et 4^e espèces ; les autres parties sont écrites en rondes. Dans le contrepoint fleuri, au contraire, seul le *cantus firmus* est en rondes.

18 - Première mesure.

Sauf à la première espèce, le contrepoint commence toujours par un silence. Aucun autre silence n'est admis dans la ligne mélodique ⁽²⁾.

(1) Dans le double chœur, on utilise habituellement les mesures à $\frac{3}{2}$, $\frac{4}{2}$, etc. Voir § 72.

(2) Dans le double chœur, les différentes périodes sont séparées par des silences. Voir § 73.

19 - Dernière mesure.

Le contrepoint, à toutes les voix et dans toutes les espèces, se termine par une ronde.

20 - Mélanges d'espèces.

Dans les mélanges, chaque partie utilise un rythme différent.

A. A 3 voix, on combine au *cantus firmus* des blanches, des noires ou des syncopes ⁽¹⁾.

Les entrées des voix doivent être aussi rapprochées que possible, mais jamais simultanées.

B. A 4 voix, on combine au *cantus firmus* des blanches, des noires et des syncopes. Cette disposition porte le nom de grand mélange.

On peut faire entrer à la deuxième mesure les blanches ou les syncopes. Les autres voix entrent obligatoirement à la première mesure.

CONTREPOINT FLEURI

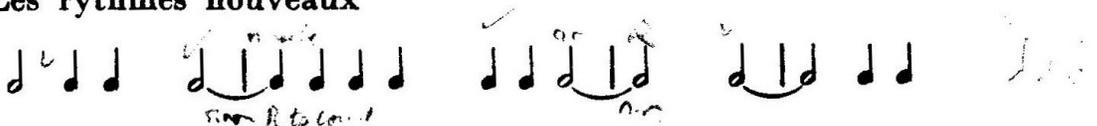
21 - Rythmes utilisés.

On utilise dans une mesure de contrepoint fleuri :

A. Les rythmes des espèces précédentes, sauf les rondes



B. Les rythmes nouveaux



C. Quelques croches ^{pr. à 4 voix}



Les croches, ainsi que la note qui leur succède, doivent être conjointes. Elles se placent toujours sur la partie faible du temps. On en usera avec beaucoup de discrétion.

Il ne doit jamais y avoir plus de quatre notes dans la même mesure.

Tolérances :

Les rythmes  et  sont admis sans syncope à l'avant-dernière mesure seulement, quel que soit le nombre des voix.

A partir de 3 voix, on admet les rythmes  et 

A partir de 5 voix, on admet les rythmes  et  sans syncope, ainsi que la ronde, dans le courant des exercices ⁽²⁾.

⁽¹⁾ On peut aussi introduire dans les mélanges une partie en contrepoint fleuri.

⁽²⁾ Ces rythmes sont admis exceptionnellement à 4 voix, dans des cas difficiles, ailleurs qu'au soprano. A partir de 5 voix, la ronde peut être liée à une note de valeur inférieure.

